

Serrure de haute sûreté REELAX Réf. R 24

3 points de fermeture dont 1 point haut et 1 point bas

Résistance à l'effraction maximale : A2P 3 étoiles "certifiée"

REELAX, la marque de serrures de TORDJMAN Métal

Résistance à l'effraction

REELAX est le seul fabricant européen à avoir obtenu la certification maximale A2P 3 étoiles avec 4 cylindres différents, tous ces cylindres provenant de leaders mondiaux.



Le modèle pour portes à 2 vantaux est également certifié.

Votre sérénité



Le protège-cylindre extérieur breveté en acier trempé, intègre une pastille anti-perçage. Pendant la mise en place de la porte blindée, l'installateur vous remettra sous sachet scellé vos clés avec reproduction protégée fournies avec une carte de propriété numérotée.

Cette carte permettra à vous seul de commander d'autres clés. **Aucun intermédiaire**

Procédure de commande des clés : www.reelax.fr

Assistance téléphonique pour vos reproductions : 01 41 83 08 93

Douceur extrême

En horlogerie, les quelques marques les plus prestigieuses fabriquent elles-mêmes leurs mouvements, un des éléments déterminants pour la qualité d'une montre.

Il en est de même dans la serrurerie : la précision extrême d'une serrure ne s'obtient qu'en réalisant soi-même, en interne, ses propres outillages. C'est ce qui permet aux serrures REELAX d'atteindre cette douceur extrême qui les caractérise.

Essayez une serrure REELAX, c'est une expérience !

Coloris aucun supplément de prix



84 couleurs au choix en peinture époxy cuite au four à 200°.

Nuancier : tordjmanmetal.fr

Garantie 10 ans*

Le taux de SAV est inférieur à 0,05 %



*Pièces et main d'œuvre selon nos conditions générales de vente

Délais de fabrication

Votre serrure est fabriquée pour votre installateur en 2 heures maxi à la couleur choisie avec le cylindre de votre choix (voir page suivante).

Options possibles

- Poignée béquille extérieure
- Gâche électrique
- Clés supplémentaires
- Cylindre débrayable (permet l'ouverture de la porte de l'extérieur avec la clé même si une clé est restée dans le cylindre à l'intérieur du logement)

L'installateur : mise en garde

Vous vous en doutez bien, chaque entreprise est affiliée à un fabricant précis. Les installateurs d'autres marques ne peuvent vous proposer nos marques que pour s'en servir d'appât pour vendre leur produit. **Vous êtes un consommateur averti.**

**Infos
consommateur**



Remplacement de cylindre : autre marque sur la clé = une tromperie !

Lors d'un remplacement de cylindre, exigez impérativement un cylindre de marque REELAX (clés JT avec reproduction protégée), lui seul permettant à votre serrure de conserver sa certification A2P du Pôle Européen de Sécurité CNPP donc sa résistance à l'effraction et la garantie fabricant.

Confiez en permanence une clé à un proche mais une porte claquée ne nécessite jamais la destruction de nos serrures



Nos portes blindées certifiées **et** nos prestigieuses marques de serrures certifiées ont été testées et approuvées pour leur résistance à l'effraction par le Pôle Européen de Sécurité CNPP www.cnpp.com

« Résistance DOUBLEMENT certifiée » Pourquoi ?

1/ la résistance d'une porte blindée ou d'un blindage de porte = la résistance de son élément le plus faible

Imaginez une chaîne dont un maillon sur deux est en acier et un maillon sur deux en plastique.

Quelle est la résistance de cette chaîne ? Bien sûr, celle-ci est égale à la résistance des maillons les plus faibles, la résistance des maillons en plastique ; le fait d'avoir ajouté un maillon sur deux en acier n'a servi strictement à rien.

Avec un dispositif anti-effraction, le principe est le même : la résistance d'un tel dispositif est égale à la résistance de l'élément le plus faible.

C'est précisément ce que teste le Pôle Européen de Sécurité CNPP (l'organisme certificateur) quand il évalue la résistance à l'effraction d'un blindage de porte ou d'une porte blindée : ils testent tous les points vulnérables d'une porte, les points que les cambrioleurs attaquent. Ils recherchent les points faibles.

Si une porte est certifiée par le CNPP, son niveau de certification sera celui de l'élément le plus faible de la porte.

2/ Un blindage ordinaire (ou une porte blindée ordinaire) + une serrure certifiée = une tromperie

Certains installateurs proposent un blindage de porte ou une porte blindée ordinaire (non certifié) équipé d'une serrure certifiée, en expliquant à leur client potentiel que la solution qui leur est proposée est une solution certifiée, et si on insiste un peu la réponse devient : c'est pratiquement équivalent, et c'est moins cher !

Pour ces produits non certifiés, vous pouvez être certains qu'ils échoueraient aux tests de résistance à l'effraction du CNPP, car quel fabricant se passerait de l'argumentation commerciale de la certification si son produit pouvait l'obtenir ?

Donc, poser une serrure certifiée sur un blindage ou une porte blindée ordinaire, c'est comme intercaler des maillons en acier au milieu d'une chaîne en plastique, cela ne change strictement rien à la résistance de la porte.

La résistance de la porte est toujours égale à la résistance de son élément le plus faible : si les paumelles (gonds) ne résistent que 2 minutes à l'arrachement au pied de biche, à quoi cela sert-il de poser une serrure qui résiste 15 minutes ?

La résistance de la porte sera toujours de 2 minutes, et le cambrioleur aura vite fait de repérer le point faible de la porte.

Ce type de proposition est tout simplement une tentative de tromperie du consommateur

3/ La double certification = 2 certificats du CNPP

Pour protéger le consommateur, le CNPP a créé la certification des portes blindées et des blindages de porte, en plus de celle des serrures.



Qu'est-ce qu'une porte blindée certifiée ?

- Une porte en acier et son bâti, qui constitue une ensemble certifié, donc vendu avec un certificat du CNPP qui accorde la marque **A2P** et le degré de résistance à l'effraction certifié : **A2P BP1**, **A2P BP2** ou **A2P BP3** (résistance maximale) ...

- + Une serrure et son cylindre, qui constitue un ensemble certifié, donc vendu avec un certificat du CNPP qui accorde la marque **A2P** et le degré de résistance à l'effraction certifié : **A2P 1 étoile**, **A2P 2 étoiles** ou **A2P 3 étoiles** (résistance maximale)

Pour une porte blindée ou un blindage, il faut 2 certificats A2P : 1 pour la porte + 1 pour la serrure